

RPI CELLETTES-MAINE DE BOIXE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du mardi 5 mars 2024

Présents :

Mme PAPILLAUD, maire de Maine de Boixe

M. AGUESSEAU, maire de Cellettes et président du SIVOS

Mme BELLY, DDEN de Maine de Boixe

M. DOSBAA, DDEN de Cellettes

Mme DURUISSEAU, élue Maine de Boixe

Mme NICOLAS, déléguée des PE titulaire (école de Cellettes)

Mme COTAYA, déléguée de PE suppléante (école de Cellettes) et élue mairie Cellettes

M. DUTREY, délégué des PE titulaire (école de Maine de Boixe)

Mme PÉROT, Présidente de l'APE du RPI (invitée)

Mme BIRAUD, vice-présidente de l'APE du RPI (invitée)

Mme PICHON, directrice de l'école de Maine de Boixe

Mme MICO, adjointe de l'école de Cellettes

Mme GALMIER, directrice de l'école de Cellettes

Excusés :

M. KEFER, inspecteur de l'Education Nationale, Mme HORTOLAN, adjointe (complément de service de Mme Mico) de l'école de Cellettes, Mme PAPIN, déléguée des PE titulaire (école de Cellettes), Mme DALLET, élue Maine de Boixe, Mme PÉROT, Présidente de l'APE du RPI

La séance est ouverte par la Présidente, Mme Galmier à 18 heures. Mme Mico est secrétaire de séance.

1 : Ouverture du conseil d'école, rappel de l'ordre du jour, vote rythme scolaire

Mme Galmier rappelle l'ordre du jour de ce deuxième conseil d'école.

Elle informe les membres du conseil d'école de la demande reçue par les mairies quant à leur positionnement sur les rythmes scolaires des écoles. En effet, tous les 3 ans les rythmes scolaires doivent être revus en conseil d'école pour établir une nouvelle demande dérogatoire le cas échéant.

Pour rappel, le cadre général est le suivant :

Cadre général : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013

- 24 heures d'enseignement réparties sur une semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin ;
- Une durée d'enseignement de 5h30 au maximum par jour et 3h30 par demi-journée ;
- Une pause méridienne d'1h30 au minimum.

Actuellement, nous sommes inscrits dans le cadre dérogatoire :

Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 « dit décret Blanquer » :

- 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours ;
- pas plus de 6h/j et 3h30/ ½j ;

Mme Galmier soumet au vote de l'assemblée : rythmes scolaires actuels conservés, c'est-à-dire 8 demi-journées sur 4 jours → cadre dérogatoire.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 : Effectifs actuels et effectifs prévisionnels

Mme Galmier rappelle les effectifs actuels :

Effectifs actuels 2023-2024 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	7	3	7	7	6	9	4

2 TPS rentreront après les vacances d'avril (période 5)

Effectif total de l'école de Maine de Boixe = 14 puis 16 en P5 Effectif total de l'école de Cellettes = 36

Effectif total pour le RPI = 50 puis 52 en P5

Puis annonce les effectifs prévisionnels :

Effectifs prévisionnels 2024-2025 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	7	7	3	7	7	5	9

Effectif total pour le RPI = 52

Mme Galmier explique qu'une aide humaine sera nécessaire l'année prochaine pour pouvoir gérer au mieux le triple niveau GS/CP/CE1 et accorder le temps nécessaire à chaque groupe de niveau.

Mme Galmier demande la possibilité d'avoir une ATSEM toute la journée.

Le SIVOS n'accepte pas la mise à disposition d'une ATSEM pour Cellettes l'année prochaine, ni à la journée ni même le matin : le SIVOS souhaite que le personnel reste affecté à une seule école.

Mme Galmier indique que sans ATSEM la gestion du triple niveau sera plus que difficile pour elle comme pour les élèves qui ont besoin d'un fort accompagnement pour les apprentissages notamment les CP et les GS. Les répartitions vont donc être rediscutées.

M. Aguesseau propose de laisser les GS sur Maine de Boixe, les deux maires préféreraient que les maternelles soient tous sur le même site, avec le personnel fixe sur ce site.

Mme Pichon rappelle que la décision de répartitions des effectifs appartient aux enseignantes.

Les enseignantes se réuniront pour discuter des effectifs et des répartitions possibles pour l'année à venir.

Point carte scolaire : les écoles ne sont pas concernées par une fermeture (ou une ouverture), le RPI conserve ainsi, pour l'année à venir, ses 3 classes.

3 : Restitution évaluations nationales

Comme au mois de septembre, une deuxième session d'évaluations nationales a eu lieu au mois de janvier mais uniquement pour les CP cette fois.

La passation des évaluations nationales s'est déroulée pendant deux semaines du 15 au 26 janvier 2024 pour les élèves de CP.

Comme pour la première session, les enseignants disposent d'un guide qui contient toutes les consignes à donner et les temps impartis dans lesquels les élèves doivent réaliser les exercices. Les élèves disposent d'un fichier sur lequel ils répondent aux différents exercices.

Les réponses des élèves sont rentrées telles quelles sur une application et les résultats nous sont retransmis sous forme de graphiques pour la restitution aux parents et sous formes de groupes (satisfaisant, à besoins ou fragiles) pour les enseignants afin de cibler plus rapidement les besoins des élèves.

Analyse des résultats :

- En français, la fluidité de lecture et la compréhension sont à travailler, ce qui est normal à cette période de l'année. Les élèves sont encore beaucoup dans le décodage, il va maintenant falloir lire pour comprendre.
- En mathématiques : pas de difficultés particulières.

Tout s'est bien passé.

Comme en septembre, une rencontre entre l'enseignante et chaque famille a eu lieu pour transmettre les résultats.

4 : Projets des classes

CLASSE PS/MS

Projet autour des arbres et de la forêt :

La classe a effectué une première sortie en forêt le 30 novembre, accompagnée par M. Yves Lacouture, gestionnaire de bois. Premières découvertes d'essences d'arbres appartenant à notre territoire : chêne, noisetier et érable. Récolte de fruits et de feuilles pour apprendre à les différencier et à les reconnaître. Yves Lacouture a appris aux élèves quelques mots de vocabulaire spécifique aux arbres.

Le 13 février, nous sommes retournés sur le site. Nous y avons vu la forêt endormie par l'hiver : arbres sans feuilles, pas de bruit d'oiseaux, mais également les premiers signes du retour du printemps avec l'apparition des jonquilles. Cette sortie a également permis une randonnée pédestre durant laquelle les élèves se sont montrés beaucoup plus en jambes que la première fois.

Nous avons également participé à 2 plantations :

- Le 19 décembre, nous sommes allés sur le domaine d'Echoisy, pour y planter des arbres. Nos prénoms ont été écrits sur les cartons protégeant les jeunes pousses.
- Le 29 janvier, nous sommes allés près de l'aire de jeux sur la commune de Maine de Boixe, pour participer à l'opération « Sensibilis'haie », animée par Pauline Dillerin. Nos prénoms figurent également sur les cartons protégeant les arbustes et les arbres, que nous avons plantés.

Toutes sorties nécessitant un transport, ce dernier a été assuré par le bus du SIVOS.

Projet culturel autour du cinéma :

Dans le cadre du dispositif « **Mon premier ciné** », nous avons assisté à la projection du film d'animation « Grosse colère et fantaisies », ce mardi 5 février. Plusieurs courts métrages adaptés aux élèves, par leur longueur et par leur sujet, faisant partis de leurs centres d'intérêts.

Les entrées sont financées dans le cadre de ce dispositif et le transport au cinéma Le Family à Ruffec assuré par le bus du SIVOS. Il n'a donc été demandé aucune participation aux familles.

Projet autour des activités sportives :

Le 12 février, la classe a participé à une rencontre sportive dans la salle polyvalente et dans le gymnase de Mansle. Les élèves y ont rencontré ceux des classes de l'école maternelle de Mansle et de la classe maternelle d'Aunac.

Les élèves ont participé à 7 ateliers :

- Rouler
- Lancer de ballons
- Sauter en avant et en arrière
- Planches à roulettes
- Course de haies
- Lancer de frisbee
- Basket

Matinée intense avec une pause pour un petit goûter. Merci aux mamans qui nous ont accompagnés.

La mairie de Maine de Boixe ne souhaitant pas une utilisation de la salle des fêtes pour une pratique du sport par la classe, des séances d'activité motrice auront lieu dans la grande salle polyvalente de Mansle tous les vendredis de cette période 4.

Nous y retrouverons une des classes maternelles de Mansle, nous permettant ainsi de pratiquer 2 activités à chaque déplacement :

- Planches à roulettes
- Basket

Les séances donneront lieu à un co-enseignement avec le maître de Mansle, M. Antoine Chantran.

Le SIVOS a accepté d'en assurer le transport.

Le 12 mars les élèves iront visiter la caserne de Mansle, pour être sensibilisé au métier de pompiers.

Ecole de Cellettes

Premier projet : La forêt

Le projet autour de la forêt est bien amorcé. Les deux classes ont bénéficié de deux interventions de M. Lacouture.

La première intervention s'est faite en classe en novembre et avait pour thème « l'arbre ». Les élèves ont appris à nommer toutes les parties qui composent un arbre et ont compris le rôle et l'importance de chacune de ces parties.

La deuxième intervention a eu lieu le 13 février 2024 en forêt, les élèves ont cette fois travaillé sur la composition du sol de la forêt. Ils ont appris que le sol est le réservoir de nourriture des arbres. Pendant qu'une classe écoutait l'intervention de Mr Lacouture, l'autre classe, avec son enseignante, devait dessiner « ce qu'ils voyaient » : les différents niveaux dans le paysage, les parties des arbres, les différences de tailles, puis les élèves ont pu colorer leur dessin avec les éléments environnants (terre, touffe d'herbe,...). Parallèlement à ces interventions, les enseignantes ont travaillé chacune avec leur classe autour de différentes thématiques : l'arbre, la classification des animaux, la reconnaissance de différentes espèces d'arbres.

Deuxième projet : école dehors

Les enseignantes essaient de sortir tous les mardis après-midis dans la mesure du possible.

Les séances d'école dehors sont de mieux en mieux investies par les élèves.

Le but de ces sorties est d'apprendre autrement, de donner du sens et de rendre les apprentissages concrets pour les élèves.

La classe de GS/CP/CE1 a réalisé un important travail autour des masses. A l'aide d'une balance de Roberval apportée en forêt, les élèves ont d'abord créé une échelle des masses avec des objets naturels ramassés sur place. Pour construire cette échelle, il a fallu apprendre à se servir de la balance, comprendre

les notions de lourd et de léger, comparer les masses des objets deux à deux. Suite à cette séance, deux autres séances ont été menées sous forme de défi : par groupe et avec pour référents des objets du quotidien des élèves (trousse, chaussure, bouteille d'eau, stylo, gomme), les élèves devaient résoudre trois défis. Le premier défi consistait à trouver un objet naturel (sur place) plus léger qu'un des objets référents. Pour le deuxième défi les élèves devaient trouver un objet naturel plus lourd qu'un des objets référents et enfin pour le troisième défi, ils devaient trouver un objet de même masse.

Les séances sont aussi l'occasion de travailler la coopération et la cohésion, notamment sur des moments de constructions de cabanes.

En extérieur les élèves ont également l'occasion d'observer le monde du vivant, végétal et animal, par des empreintes, des végétaux grignotés, des galeries, etc.

Les enseignantes remercient les accompagnateurs sans qui ces sorties ne seraient pas réalisables.

Troisième projet : le jardin

Le jardin n'a pour l'instant pas été investi par les élèves et les enseignantes. Nous attendons les réponses des demandes de subventions pour savoir si nous pouvons faire intervenir l'association des jardins d'Isis.

Quatrième projet : sensibilisation aux éco-gestes

Les classes ont participé à la première session de défis « Ma Petite Planète ».

Les élèves sont classés 448^{ème} sur 804 classes participantes dans la catégorie défis de la PS au CE1, 954^{ème} sur 2268 classes participantes au total ! L'école se classe 277^{ème} sur 440 établissements participants.

Ce sont des scores tout à fait respectables pour une première !

Nous espérons faire encore mieux lors de la prochaine session au mois de mars !

Les enseignantes remercient les parents qui ont joué le jeu.

Les écoles du RPI ont reçu la labellisation E3D « école en démarche de développement durable ».

« Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. C'est une composante importante parmi les différentes modalités de renforcement de l'éducation au développement durable qui sont impulsées au niveau national et académique depuis 2019. » cf site Eduscol

D'autres projets sont mis en place en plus pour chacune des classes :

- **Classe de GS/CP/CE1 : projet « Haie'cole ».**

Ce programme est coordonné par Charente Nature et financé par le département. Les élèves sont allés planter une haie avec "l'Oasis du coq à l'âme" au Domaine d'Echoisy. Ils étaient accompagnés par M. Louis Boulenger de l'association Prom'haies.

En complément, sur deux autres temps, M. Mario MARTIN (Prom'haies) proposera deux animations (une animation en classe sur les différents rôles de la haie, et une sortie de terrain à la rencontre d'une haie ancienne) au mois de juin.

- **Classe de CE2/CM1/CM2 : participation au concours « les petits champions de la lecture ».**

Les CM1-CM2 ont participé au concours « les petits champions de la lecture ». Le premier temps s'est déroulé en classe en présence de la classe des GS/CP/CE1. Les CM ont lu chacun un passage d'un livre de leur choix et ont été « noté » sur plusieurs critères : l'intonation, l'articulation, la capacité à détacher les yeux du texte, etc. Après tous les passages, des délibérations ont eu lieu pour élire l'élève qui représentera la classe et l'école au niveau départemental. Une élève de CM2 a été choisie par tous, elle participera le mercredi 13 mars à la finale départementale à Angoulême.

Prêt de matériel

L'ensemble du RPI bénéficie cette année encore du matériel prêté par le Pays Ruffecois (cirque, lutte, gymnastique, ...)

Intervenant Basket

La classe de GS/CP/CE1 va bénéficier d'un intervenant basket, M Patrick BERTOUI, un jeudi matin sur deux à partir du 14 mars.

Marché de printemps

Les 3 classes du RPI en association avec l'APE, prévoient un marché de printemps le mardi 9 avril de 18h à 21h, à la salle des fêtes de Maine de Boixe. Les élèves fabriqueront des objets qui seront mis en vente au profit de la coopérative scolaire.

Des artisans seront également présents.

5 : La coopérative scolaire du RPI et l'Association des Parents d'Elèves

Madame Mico fait un point sur la coopérative scolaire, pour la période du 14/11/2023 au 05/03/2024 :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Maine de Boixe cuisine -50,61 euros	
Cellettes fournitures marché de Noël -140,27 euros	+393 euros dont +252,73 euros de bénéfices
Cellettes Graines mangeoires à oiseaux -9,95 euros	
	Participation des familles à la coopérative scolaire +15 euros
Maine gouter sortie sportive -21,23 euros	
Cellettes Marché de printemps -64,75 euros	
Cellettes achats de 6 casques anti bruit -66,32 euros	
Total des dépenses : 353,13€	Total des recettes : 408€
Total coopérative scolaire au 5 mars 2024 : 1096,12 euros	

Mot de l'APE : Madame Biraud

L'APE rappelle l'organisation d'un loto qui se déroulera le 16 mars à Maine de Boixe et l'organisation du marché de printemps déjà cité.

La benne à cartons a rapporté 28 euros.

Une vente de brioches et de thé a rapporté 115,25 euros, celle de madeleines bijoux 264,40 euros et celle de chocolats 112,75 euros.

Les dépenses, quant à elles, s'élèvent à 137,88 euros.

Une vente de chocolats de pâques est actuellement en cours.

6 : Sécurité à l'école

A l'école de Cellettes, un exercice attentat-intrusion a eu lieu le mardi 5 mars et s'est bien déroulé. Les élèves ont toutefois eu du mal à maintenir le silence.

Un exercice incendie sera effectué dans la semaine du 18 au 22 mars.

A l'école du Maine de Boixe, un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 26 janvier. Les élèves ont eu des difficultés à maintenir le silence, indispensable à son bon déroulement.

L'exercice incendie a été effectué le 5 février et s'est parfaitement déroulé.

7 : Travaux

Cellettes

Fait :

- Installation d'un éclairage extérieur

Souhaité :

- Evacuation de l'eau au niveau du portillon à l'entrée de l'école

Maine de Boixe

Fait :

-

Souhaité :

-

REMERCIEMENTS :

Mme Galmier remercie les membres du conseil d'école pour leur présence et leur implication dans la vie de l'école.

La Présidente lève la séance à 19h00.

La Présidente

La secrétaire